VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

Nos 627 et 629 rue Congrès entre les rues Royale et Chartres.

Succession de Sarah Ann Brown, femme de Michel J. Grace et John Joseph Grace.

No 63 140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STEOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI le 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District, dans l'Ilet No 243 borné par les rues Dublin, Septième, Madison et Cohn, mesurant 301 pieds de face sur la rue Dublin, la même profondeur dans le fond à devisant de la balance de l'Ilet et 176 pieds de face sur chaque rue Septième et Cohn.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes autres clauses usuelles en sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt de cinq pour cent du 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, Esq. notaire.

Frank Zengel, avocat.
11 nov—11 18 25 — déc 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ignace Xavier Streobel.

No 63,311—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR STEOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District, dans l'Ilet No 243 borné par les rues Dublin, Septième, Madison et Cohn, mesurant 301 pieds de face sur la rue Dublin, la même profondeur dans le fond à devisant de la balance de l'Ilet et 176 pieds de face sur chaque rue Septième et Cohn.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt et toutes autres clauses usuelles en sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt de cinq pour cent du 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel Esq. notaire.

Frank Zengel, avocat.
11 nov—11 18 25 — déc 2 9 13

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St-Claude et Romparts.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. C. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 833 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 6 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rev. Joseph Harahan, exécuteur et ayant substitué, vs Mme Mary Donnelly French, en ses héritiers, No 63,096 du dossier de ladite cour, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage simple couvert en ardoises, désirable et bien situé, No 1015 avenue Lafayette, entre les rues St-Claude et Romparts, contenant corridor, galerie de côté, 5 chambres, office et cuisine, hangars, citerne et cour sur l'arrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Romparts, St Claude et Port, mesurant 28 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions—Une moitié en plus, ou le tout comptant; la balance en un an et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles; un dépôt de 10 pour cent comptant devra requis pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Fred Zengel, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

F'nov—17 25—déc 2 9 16 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de propriétés foncières d'Alger.

Dans le voisinage de la Grande Calle de Désarchement de la Marine.

Dans l'affaire de Thomas E. Glancey et als. vs Michael Glancey et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 61,273.

EN VERTU d'un jugement rendu le 11 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, et plus tard, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, ledit ordre daté et signé le 25 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, le 4 décembre 1900, à midi, la propriété suivante:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 5 de l'Ilet No 102 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington) Eliza et Eveline, mesurant 34 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster, 129 pieds de profondeur sur la ligne séparant du lot No 4 et 128 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne séparant du lot No 6.

2° La propriété sus dite un et à trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 24 de l'Ilet No 102, bornés par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington), Eliza et Eveline, lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Webster et de la rue Eliza et mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à l'avenue Webster sur 129 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Eliza, et 129 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté, le séparant du lot No 2, Lot No 2, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster sur une profondeur de 129 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté contiguë au lot No 1 et 129 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant entre les lots Nos 2 et 3. Lot No 24 formant l'encoignure de la rue Wagner (autrefois Washington) et la rue Eliza et mesurant 41 pieds 9 pouces de façade à la rue Washington, la même largeur dans le fond sur 129 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Eliza et 129 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 2. La propriété susdit mentionnée et vendue sujette au droit d'usufruit de Miss Owen Glancey.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur en deux acquéreurs, la portion de crédit, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu, pardevant Robert J. Maloney, notaire, et devant assurer les taxes de l'année courante et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec J. L. Onorato, courtier et curateur de propriétés foncières, 263 rue Bayonne, Les plans à la Bourse.

26 oct—26 27—nov 4 11 18 25. 4 2 3 4

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

MARDI, 27 NOVEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

DE

Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du Deuxième District

No 2027 rue Dumaine.
Nos 2323-2327 rue Dumaine.
Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.
Nos 814-816 rue Tonti.
Nos 818-820 rue Tonti.
Nos 822-824 rue Tonti.
Nos 2328-2330 rue Ste-Anne.
Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.
No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.
No 910 rue Dorgenois.

Veuve Daniel Becker et al vs F. J. A. Becker.

Dossier No 63,257 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune.—MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 23 d'octobre 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 255 borné par ses rues Dumaine, St-Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 65 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, annexé à un acte de M. V. Déjan, notaire, daté le 23 juillet 1883 et commence à une distance de 81' de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 19' 4" 1" de face à la rue Dumaine, 47' 0" 2" de largeur sur la ligne du fond, 106' 6" 7" lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 66 et 112' 10" 7" sur l'autre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, quelques trois chambres, hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 294 borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Miro et Tonti, lequel lot commence à une distance de 168' de l'encoignure de la rue Miro, et mesurant 33' de face sur la rue Dumaine par 136' 6' 5" de profondeur et est désigné par la lettre A sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 15 août 1900, annexé à un acte de M. C. Sonnier, notaire, daté le 5 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 2323 et 2327 Dumaine, étant la moitié la plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Stiner de F. A. Stiner Jr., par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1885. Enr. B. T., livre 123, p. 245.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District, ilet No 295 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Miro et Tonti, lequel lot mesurant 33' de face à la rue Ste Anne sur 146' de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Bezin et Rocha, daté le 20 avril 1849, déposé dans le bureau de O. De Armas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2323 et 2325 rue Ste Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavée.

4° Un certain lot de terre situé dans le même District et lot susmentionné, mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7" de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 148' 10" et 1 1|2" et est désigné par le No 24 sur le même plan de Bezin et Rocha, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 814 et 816 rue Tonti, acquis par F. A. Stiner de veuve O. Guérin, par acte de A. Barnett, daté le 20 mai 1864, Enr. B. T, livre 88, p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et lot susmentionné, mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7" de largeur sur la ligne du fond et 148' 10" 1 1|2" de profondeur, et est désigné par le No 25, sur le même devis de Bezin et Rocha ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 818 et 820 rue Tonti, acquis par F. A. Stiner de Michel Brignonne par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1868. Enr. B. T. livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district, ilet susmentionnés, mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti 30' 7" 6" de largeur sur la ligne du fond et 148' 10" 1 1|2" de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Bezin et Rocha, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 822 et 824 rue Tonti, acquis par F. A. Stiner de A. Cartier, par acte de Phil. Lasseta, daté le 16 mai 1857. Enr. B. T. livre 73, p. 149.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet, hangars citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Tonti et Miro, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 56' 6" 2" de profondeur vers la droite, et 56' 8" 3" de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Communy, daté le 15 Sept. 1844, déposé dans le bureau de P. F. Labarre, et sur un autre devis de A. Castaing, daté le 5 Déc. 1849, déposé dans le bureau de A. Ducatel, comme devis 12 du livre des devis No 4, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2328 et 2330 rue Ste-Anne, acquis par F. A. Stiner de M. Scholly par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1873, Enr. B. T. livre 104, p. 176. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes, etc.

8° Un certain lot de terre, situé dans le même district, ilet No 313, borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Rocheblave, lequel lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine, par 97' 5" de profondeur et face sur la rue Tonti, d'après un devis d'Edgar Pilié daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Sonnier, daté le 8 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2401 et 2403 rue Dumaine, acquis par F. A. Stiner de veuve et héritiers de C. Rabenack, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1889 Enr. B. T. Livre 131, p. 12 Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars, citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district, ilet No 322 borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Rocheblave et St Philippe, lequel lot forme l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesurant 42' 0" 8" de face sur la rue Dorgenois par 84' 6" de profondeur et face sur la rue Dumaine et est désigné par la lettre B sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté le 31 juillet 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 902 rue Dorgenois et par le No 2549 rue Dumaine, étant une partie de la propriété acquise par F. A. Stiner de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct. 1889 Enr. B. T. livre 123, p. 113.

Les améliorations sur le 2549 rue Dumaine, consistent en une jolie résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises, contenant grand salon double, grand vestibule, belle salle à manger et quelques autres chambres dans la mansarde sont deux chambres joli, bateau dans la cour est une grande écurie, hangar dépendances citerne et bon puits. La cour est embellie de bosquets de fleurs et de passages pavés.

10° Un certain lot de terre dans le même District et lot, commençant à une distance de 42' 0" 8" de l'encoignure Dumaine, et mesurant 59' 7" 3 1|2" de face à la rue Dorgenois sur 49' 6" de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois, étant une portion de la

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

propriété acquise par F. A. Stiner de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct. 1889, Enr B. T livre 123, p. 113.

Les améliorations No 910 rue Dorgenois comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc

Termes et conditions—La moitié en plus comptant et la balance en un an en un an deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, représentés par des billets au des montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de la note de vente jusqu'au paiement garantis par privilèges du vendeur et hypothèques spéciales les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes incluant les taxes de 1900, les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement; 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E.-U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham et Cunningham, avocats.
17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 17 18

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Marie Avelina Lang, femme décédée d'Alfred Foubede— No 60,333 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 28 novembre 1900 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 octobre 1900 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet 423 borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Donaine, le dit lot mesurant 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Donaine sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage relevé de la rue connu par le numéro municipal 3108 rue de la Donaine. Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Acte de vente, y compris les timbres du revenu des Etats-Unis, pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Jérôme Meunier, avocat.
28 oct—28—nov 4 11 18 25 28

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE.

No 3826 Rue Dryades.

2 LOTS VACANTS.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune,

JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louise Miller, femme décédée de Christian W. Pohlman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième District de cette ville dans l'Ilet No 46, borné par les rues Dryades, Baronne, Peniston et Général Taylor, désignés par les lettres A, B C.

Lot A comme l'encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 53 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 99 pieds.

Lot B est contigu au lot et A mesurant 48 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 48 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 90 pieds.

Lot C est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et 34 lignes vers A et B par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté vers la rue Baronne, par 102 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sur le lot A consistent en un joli cottage en bois avec six chambres et connu comme No 3826 rue Dryades.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.
24 nov—24—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank S. Rossi.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, VENDREDI 28 décembre 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B dossier No 63,237 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Rossi à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 8 sur un devis déposé avec E. G. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No 15, ledit lot mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue Miro, 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Miro, 30 pieds 9 pouces 5 1|2 lignes de largeur dans le fond et 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes d'Etat de 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
27 oct—27 28—nov 4 11 18 25 4 date

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA femme de GEO L'HOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 132, bornés par les rues Toulouse, St Louis, N. Liberté (anciennement Tremé) et Franklin, un dit de lots forme l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Surgi, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lassoie, anciennement notaire, sous le No 5 du livre de plans No 5; les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan de L. Pilié daté le 20 février 1849 déposé dans le bureau de L. T. Claire, anciennement notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 5.

2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et ilet contigus et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 14 août 1851, déposé dans le bureau de B. Philips, ancien notaire, et mesurant comme suit.

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 72 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots No 1 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 3 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district, dans l'Ilet No 133 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Tremé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 180 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 27 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 8.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même lieu; le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné sur le No 2 et mesurant 43 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District, dans l'Ilet No 153 borné par les rues Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Tremé), ensemble deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit. Lot No 9 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté, 48 pieds 3 pouces sur la promenade Carondelet, lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 79 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9, 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié la plus près de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11 étant maintenant appartenant à B Saloy, tous les dits mesurements étant mesure française

6° La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'Ilet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Tremé), Marais, Toulouse et St Louis, quatre des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1845 et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Lot No 1 forme l'encoignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Et B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Lot No 1 forme l'encoignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Et B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 64 pieds 9 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit un par le No 1 sur un plan par J. Pueyo daté le 23 novembre 1841, et mesurant 26 pieds de face sur la rue N Liberté par 102 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur, et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES 8 X PROPRIÉTÉS CI-DESSUS DÉCRITES DEVANT ÊTRE VENDU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 133 borné par les rues N. Liberté Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet lesquels lots mesurant 81 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 56 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits lots consistent seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires outils, etc. ayant servi à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retenir assez mains du prix d'achat un montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets ci-dessous suivants

Du prix de ses propriétés premièrement ci-dessus mentionnées et décrites trois billets à recevoir un de $2,000 et deux de $2,500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété en cet ci-dessus septièmement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900 avec priorité de vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance en argent comptant concernant le tout des dites propriétés et maintenant le paiement des plus sus dits et le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E.-U., sur les actes de ventes.

Les actes de vente pardevant Chas T. Dumas, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne, avocat.
25 nov—25 — déc 2 9 16 23 26

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN BATI.

Nos 1014 ET 1016 RUE MINO.

Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Mme Charlotte Hespe.

No 63,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet.—MARDI le 27 novembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D dossier No 63,237 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Rossi à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 8 sur un devis déposé avec E. G. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No 15, ledit lot mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue Miro, 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Miro, 30 pieds 9 pouces 5 1|2 lignes de largeur dans le fond et 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes d'Etat de 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
27 oct—27 28—nov 4 11 18 25 4 date

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de James M. Walsh.

No 63,361—De la Cour Civile de District Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI le 27 novembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé le 8 novembre 1900, à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur.

Une mentre en or.

2 billets à recevoir signés par Martin Bagley pour la somme de $4,316 30 chaque payable à l'ordre de James M. Walsh, 3 et 4 ans après date avec 8 0|0 d'intérêt par an après maturité.

Conditions—Comptant.

M. R. Roberts avocat.
13nov—13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN.

Par W. H. Fitzpatrick dans l'affaire de Mc Ardle et Sinclair en liquidation.

No 52,807—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 19 novembre 1900, par l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK encanteur, MARDI le 4 décembre 1900 à midi à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune il sera vendu tous les comptes ouverts en bloc dans la liquidation ci-dessus d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.
24 nov—24 30—déc 4

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District

Succession de Julien Hemelin et Mary Jane Durand, sa femme.

No 63 365—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique, Jeudi, 27 décembre.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 23 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième District de la Nouvelle-Orléans Lue, dans l'Ilet 72, borné par les rues Deuxième (maintenant Maple), Claiborne (maintenant Cherokee), Lowerline et Hampson, désigné comme lot No 12 de l'Ilet 17 B (maintenant Cherokee) Lowerline et Hampson, désigné comme lot No 12 de l'Ilet 17 B, de Carrollton, le quel dit ilet mesurant trente pieds de face sur la rue Hampson, par cent huit pieds de prof